

3. Soumise et lue une requête de M. A. Chagnon, insistant sur le règlement de sa réclamation contre la Ville se montant à la somme de \$91.70.

M. l'échevin Lapointe propose que soit acquittée ladite réclamation;

La Commission se partage:

Pour: Lapointe—1.

Contre: Sadler, Ekers, DeSerres et Payette—4.

Ladite proposition est négative.

4. Soumise et lue une lettre de la Compagnie du Grand Tronc, demandant que soit effectué un arrangement au sujet de l'évaluation d'une certaine étendue de terrain à la Pointe Saint-Charles.

Il est

Ordonné: Que soient préparés des relevés à ce sujet (1) Par le Bureau des Evaluateurs indiquant, en détail, la valeur de la propriété taxée appartenant à la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal. (2) Par le trésorier de la Ville, montrant (a) les avantages accordés par la Ville à la Compagnie du Grand Tronc, (b) les avantages accordés par la Ville à la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien; (c) les réclamations de la Ville, s'il en existent, contre la Compagnie du Grand Tronc, et *vice versa*.

5. M. James Baxter, fils, demande que l'édifice appartenant à la Ville, angle des rues Saint-Laurent et Prince-Arthur, soit mise sur la même ligne que le reste de la propriété qui se trouve entre lesdites rues et la rue Guilbault. Cette demande n'est pas prise en considération, attendu que la Ville a déjà donné le contrat de reconstruction dudit édifice.

6. Le bibliothécaire de l'Université McGill demande que la *Gazette Municipale* et les publications: "The Book of Montreal" et "L'Histoire de la Cité de Montréal," soient adressées à la bibliothèque.

Résolu: D'acquiescer à ladite demande.

7. MM. P.-E. Lamalice, W.-M. Kearns, E. Lavigne et C. Monday, témoins en matières pendantes d'expropriations, demandent un acompte de \$200.

Cette demande n'est pas prise en considération. (M. l'échevin Lapointe dissident.)

8. Soumise et lue une lettre de M<sup>re</sup> F. Bourbonnière, au sujet de la vente d'immeubles par la Ville pour taxes personnelles.

Renvoyée à la sous-commission de la *Gazette Municipale* et aux avocats de la Ville.

9. La Commission prend en considération le remboursement d'une partie des dépôts faits par MM. Jos. Lefebvre & Cie., et Andrew Baile, en rapport avec leurs soumissions pour la fourniture du charbon.

Il est

Résolu: De prier le trésorier de la Ville de ne retenir des deux soumissionnaires qu'une partie du montant déposé, en proportion de la quantité de charbon qu'ils ont été requis de fournir.

10. M. Ethier, avocat conjoint de la Ville, se présente devant la Commission au sujet de la cause de la Ville vs la "Montreal Street Railway Company", laquelle doit être entendue devant le Conseil Privé durant le cours du mois prochain. Il explique que les intérêts de la Ville devraient être surveillés par l'un des avocats de la Ville. Pour des raisons personnelles et à cause du surcroît de travail dans son département, il ajoute qu'il ne pourrait se transporter en Angleterre qu'en éprouvant de graves inconvénients, et suggère que M. A.-W. Atwater, avocat consultant de la Ville, soit prié de représenter la Ville dans cette affaire. Cette suggestion de M. Ethier est *accordée*; l'on devra allouer à M. Atwater ses dépenses raisonnables.

11. La Commission souscrit à des réquisitions de la sous-commission des Impressions et à celle de l'Hôtel de Ville.

12. Est prise en considération une communication de M<sup>res</sup> Martineau & Delfausse, au sujet d'une requête que l'on prétend avoir été forgée et qui aurait été transmise au Conseil de la Ville, le 25 mai dernier, demandant que le tunnel au haut de la rue Saint-Denis soit appelé "Tunnel Vallières," et attendu que le nom de M. A.-A. Massé a été mêlé dans cette affaire, il est

Résolu: Que ladite lettre soit renvoyée à M. Massé pour en avoir une explication écrite à la prochaine assemblée.

13. Sont déposées aux archives des communications du trésorier de la Ville et de l'inspecteur du revenu, contre la requête de Hiam Hadis à l'effet d'être exempté du paiement d'une licence.

14. La Commission souscrit aux rapports suivants:

(1) De la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à l'Hôpital Notre-Dame de construire un tunnel à travers et sous la rue Maisonneuve.

3. Submitted and read a petition from A. Chagnon asking a settlement of his claim against the City, amounting to \$91.70.

Ald. Lapointe moved that said claim be paid;

The Committee divided:

Yeas: Lapointe—1.

Nays: Sadler, Ekers, DeSerres and Payette—4.

Lost.

4. Submitted and read a letter from the G. T. Ry. Co'y, asking that an agreement be entered into for the assessment of a certain block of property, at Point St. Charles.

Ordered: That statements in this connection be prepared (1) of Board of Assessors showing in detail, the assessed valuation of the property belonging to the G. T. Ry. Co'y. in Montreal; (2) by the City Treasurer showing (a) the benefits granted to the G. T. Ry. Co'y., by the City; (b) the benefits granted to the C. P. Ry. Co'y by the City, (c) the claims of the City, if any, against the G. T. Ry. Co'y, and *vice versa*.

5. James Baxter, jr., asked that the building belonging to the City, corner St. Lawrence and Prince Arthur streets, be put in line with the balance of the property between the same and Guilbault street.

Not entertained, inasmuch as the contract has already been given by the City for rebuilding the same.

6. The Librarian of McGill University wrote to ask that the *Municipal Gazette* and the publications: "The Book of Montreal" and "L'Histoire de la Cité de Montréal" be sent to the Library.

Resolved: To grant said request.

7. Messrs. P. E. Lamalice, W. M. Kearns, E. Lavigne and C. Monday, witnesses in pending matters of expropriation, applied for an advance of \$200.

Not entertained. (Ald. Lapointe dissenting.)

8. Submitted and read a letter from Mr. F. Bourbonnière advocate, concerning the sales of immovables by the City for personal taxes.

Referred to the sub-committee *re Municipal Gazette* and the City Attorneys.

9. The Committee considered the question of reimbursing a portion of the deposits made by Jos. Lefebvre & Co. and Andrew Baile, in connection with the tenders for supply of coal.

It was

Resolved: To instruct the City Treasurer to only retain from both tenderers an amount of deposit proportionate with the quantity of coal they have been asked to supply.

10. Mr. Ethier, Joint City Attorney, appeared before the Committee in connection with the case of the City vs the Montreal Street Railway Co'y., which is to be heard by the Privy Council in the course of next month. He represented that the interests of the City should be looked after by one of the Attorneys of the City. For personal reasons and owing to the pressure of work in his department, he added that he could only proceed to England at great inconvenience, and he suggested that Mr. A. W. Atwater, Consulting City Attorney, be requested to represent the City on this occasion.

Granted: Mr. Atwater to be allowed his legitimate expenses.

11. Requisitions from the sub-committee on Printing and the sub-committee *re City Hall* were concurred in.

12. The Committee considered a communication from Martineau & Delfausse, concerning the alleged bogus petition which was transmitted to the City Council, on the 25th May last, asking that the subway at the head of St. Denis street be named "The Vallières Subway". Inasmuch as the name of Mr. A. A. Massé has been mentioned in this connection, it was

Resolved: That said letter be referred to Mr. Massé for an explanation in writing for next meeting.

13. Communications from the City Treasurer and the License Inspector adverse to the petition of Hiam Hadis to be exempted from the payment of a license were filed of record.

14. The following reports were concurred in:

(1) Road Committee to allow Notre-Dame Hospital to construct a tunnel across and under Maisonneuve street.